

1. Conflit et ordre social

Si, avec Castoriadis, Sobel et Dewiel (ou encore Marcel Gauchet), on peut considérer (contre Marx) le conflit comme consubstantiel à la démocratie, la sociologie a souvent fait un pas de plus pour y voir un élément nécessaire *de tout ordre social*. Dans cette optique, il ne s'agit plus principalement de s'attacher au caractère nécessairement indéterminé de la légitimité démocratique, ou encore au caractère nécessairement « appareillé » (par des institutions) du rapport de la société à elle-même. Il est plutôt question du conflit comme *passage obligé* de la construction d'un ordre « qui se tient¹ ». Pour le dire autrement, si, dans la première perspective, l'opposé du conflit pourrait être le totalitarisme (le fantasme d'une société dans laquelle l'accord entre l'individuel et le collectif est « immédiatement donné »), dans la seconde perspective, ce serait plutôt le concept durkheimien « d'anomie » qu'il faudrait mobiliser : le conflit n'est pas le contraire de l'ordre social, il en est sa condition.

Le texte peut-être le plus paradigmatique de cette optique est le court livre, devenu classique, de Lewis Coser, *The functions of social conflict*². L'ouvrage se présente tout entier comme un commentaire de Simmel³. Il est écrit, comme son titre le laisse supposer dans un langage qui paraîtrait sans doute aujourd'hui trop lourdement fonctionnaliste mais qui n'est pas du tout préjudiciable à la réflexion qui nous intéresse ici.

Pour comprendre la fonction structurante du conflit selon Coser, il faut d'abord montrer en quoi il est différent de la simple « hostilité ». L'hostilité constitue une prédisposition, une attitude à l'égard d'une personne ou d'un groupe. Le conflit, lui, n'existe qu'en tant que relation sociale : « *Le conflit, à l'inverse [de l'hostilité] est toujours une trans-action* »⁴. Cette définition pointe donc non pas les divergences d'intérêts ou de valeurs, sources possibles de conflit, mais les conflits « en acte ». Pour Coser, les vertus du conflit dépendent de cette définition même : il n'est structurant que parce qu'il est engagement dans une relation effective d'antagonisme. A ce titre, il constitue une des formes « primordiales » de relation sociale entre deux individus ou deux groupes : « *Le conflit semble être un des moyens d'acquérir de l'information sur une personne préalablement inconnue et donc d'établir une base pour d'autres formes d'interaction* »⁵. Pour illustrer cette première affirmation, l'auteur prend ses exemples dans des champs aussi différents que la psychologie développementale et la guerre. Les enfants, dit-il, utilisent généralement le conflit et l'agressivité comme moyen d'explorer leur environnement et de nouer des contacts. Quant à la guerre, elle apparaît non seulement comme une forme première du contact entre les groupes mais aussi comme une source de « *fertilisation croisée entre des cultures au départ sans lien* »⁶.

Ce n'est pas une position très différente que défend un spécialiste des relations internationales comme Zaki Lāidi, qui, à partir de Carl Schmitt, suggère que « *Le pouvoir de nommer*

¹ Pour reprendre une expression chère à la sociologie pragmatique.

² Coser L., *The functions of social conflict*, New York, The Free Press, 1956. Une traduction française partielle est parue en 1982 aux PUF dans la collection «Le sociologue» dirigée par Raymond Boudon. Curieusement, les deux chapitres les plus intéressants pour notre propos ne sont pas inclus dans cette traduction. Nous utiliserons donc directement l'édition américaine.

³ Simmel G., *Conflict*, New York, The Free Press, 1955.

⁴ Coser L. op. cit. p. 37. Tous les extraits de Coser sont notre traduction personnelle

⁵ Coser L., op. cit. p 122.

⁶ Ibidem.

l'ennemi serait ainsi l'acte politique par excellence et la condition même de l'existence d'un sens à l'organisation des rapports entre les hommes »⁷. L'idée essentielle commune à ces deux textes est que le conflit ne constitue pas une pathologie sociale qu'il s'agirait d'endiguer: il constitue, sous certains aspects, non seulement une des formes « normales » de l'échange social, mais aussi une forme nécessaire en ce qu'il facilite ou met en ordre le système de ces relations sociales. Le conflit n'est pas simplement un mal inévitable : il fait partie des « conditions de possibilité » du social.

La première raison en est que le conflit suppose au préalable la définition d'un « intérêt » similaire : l'objet du conflit suppose déjà l'établissement d'un univers cognitif commun aux parties en opposition⁸. Pour entrer en conflit il faut en effet se disputer *sur quelque chose*, il faut dès lors partager un minimum de cadres communs, ne serait-ce que l'importance attribuée à l'objet même de la rivalité. En s'accordant (même implicitement) sur *ce sur quoi ils se disputent*, les acteurs du conflit contribuent ainsi à créer une forme de lien social. Le conflit est donc doté d'une fonction intégratrice : il suppose un monde de significations partagées, sans quoi, il n'aurait aucun sens. Il contribue aussi, sauf peut-être dans ses formes paroxystiques, à créer un minimum de règles et de normes communes qui vont l'encadrer.

Même la guerre, ajouterait Walzer, produit de telles règles : un « *jus in bello* » et un « *jus ad bellum* »⁹. L'idée que la guerre est « créatrice de sens » a été développée par les théoriciens des relations internationales, et est à nouveau très bien exprimée par Zaki Laïdi, lorsqu'il montre que la fin de la guerre froide a produit « un monde privé de sens », c'est-à-dire un monde dans lequel les intérêts, identités et antagonismes multiples ne parviennent plus à s'articuler autour d'une lecture commune. La guerre a ainsi une double signification : elle est, bien sûr, « *modalité de recours à la force entre les hommes* » mais aussi « *instrument de construction d'une identité collective nationale portée par l'Etat* »¹⁰.

En particulier, la guerre froide avait porté dans l'ordre international un consensus sur ce qui faisait conflit et une capacité des Etats à s'identifier à un camp ou à l'autre (elle avait même produit le camp de ceux qui refusaient de s'identifier, comme l'a été le mouvement des « non alignés »). La fin du bloc soviétique a « brouillé les repères » d'autant qu'elle a été concomitante d'une fragilisation des Etats sociaux dans les pays riches, sous l'impact de la dynamique capitaliste de modernisation productive et de globalisation des échanges. Or, précisément, l'équilibre social interne des pays du « premier monde » s'était développé, lui aussi, sous l'aiguillon d'un conflit structurant : le conflit entre capital et travail, dont les termes sont aujourd'hui devenus plus flous (ou du moins plus difficiles à expliciter). Une des forces du texte de Laïdi est de bien montrer l'isomorphisme entre ce brouillage des conflits dans l'ordre international et celui qui s'opère dans l'ordre interne des sociétés occidentales, isomorphisme qu'on peut supposer n'être pas le fruit du seul hasard même si les mécanismes de connexion entre les deux sont complexes : « *Il y a au cœur de chaque nation comme dans les relations entre nations une remise en cause du fondement et de la finalité du lien social, si*

⁷ Laïdi Z., *Un monde privé de sens*, Paris, Hachette, Coll. « Pluriel », 2001 [1994].

⁸ Un raisonnement similaire est tenu par Boltanski et Thévenot, lorsque, commentant Adam Smith et Albert Hirschman, ils font de la « compétition » une des formes du bien commun. Voir Boltanski L. et Thévenot L., *De la justification*. Paris, nrf, 1991. La sociologie de Boltanski et Thévenot est précisément de celles qui – loin du fonctionnalisme de Coser – permet de penser le conflit et l'accord dans le même cadre de référence, celui des « régimes d'action ».

⁹ Walzer M., *Guerres justes et injustes*, Paris, Folio, coll. « Essais », 2006 [1977]. Prenons bien garde de séparer l'idée empirique selon laquelle la guerre produit des règles morales et l'usage « idéologique » qui a été fait de la théorie de la « guerre juste », notamment pour défendre les interventions militaires « humanitaires ».

¹⁰ Laïdi Z., op. cit. p. 147

l'on admet que le rapport à la guerre symbolisait en termes génériques le rapport à l'Autre dans un système interétatique et que le rapport au travail symbolisait en termes tout aussi génériques le rapport aux autres dans le monde du travail. En soi, ni la guerre ni le travail ne disparaissent du champ du pensable. Mais le rapport à la guerre comme le rapport au travail n'ont plus la fonction identitaire explicite qu'ils avaient entre nations et dans les sociétés »¹¹.

Simultanément à la fragmentation des intérêts et des identités dans l'ordre international, on assiste donc au même phénomène dans l'ordre interne des sociétés riches. L'idée sous-jacente est similaire à celle de Coser : une société ou un ordre national structurés supposent que *l'on s'entende sur ce sur quoi on s'oppose*. A défaut de cela, le conflit comme « trans-action » se dégrade en hostilité. L'exemple de la fin de la guerre froide montre que la disparition d'un conflit central peut déboucher sur une augmentation du niveau général d'hostilité et de violence plutôt que sur sa diminution. Dans l'ordre international, la difficulté à retrouver un conflit « structurant » tel que celui qui opposait les deux blocs s'est bien traduite par une montée de la violence « de basse intensité » et, en tous les cas, par un accroissement des dégâts humains et matériels de cette violence. Il n'est pas exclu que le succès rencontré, en dépit de certaines naïvetés, par la théorie du « choc des civilisations » de Huntington¹² s'explique par un désir un peu désespéré de retrouver pour « l'Occident », un ennemi clairement identifié¹³. A tout prendre, la « civilisation islamique » était toute trouvée pour jouer ce rôle d'ennemi fantasmé, même si, au vu de l'histoire, il est bien difficile de lui attribuer une quelconque existence en tant « qu'adversaire », tant elle est elle-même fragmentée socialement, religieusement et politiquement. La difficulté d'un antagonisme ou d'une hostilité sans conflit central explique aussi le vocabulaire guerrier utilisé à l'encontre d'entités floues (« guerre contre le terrorisme », « guerre contre la drogue »), qu'un strict minimum d'analyse fait apparaître comme des processus complexes et non comme des ennemis matériellement identifiables.

Dans l'ordre interne des sociétés occidentales, la fragilisation et la marginalisation du conflit entre le capital et travail ne se traduit pas davantage par une « paix sociale perpétuelle » mais plutôt par une montée croissante des frustrations et des sentiments d'hostilité latente entre groupes sociaux ou culturels : c'est bien au concept durkheimien d'anomie que l'on est inévitablement conduit à penser. Comme le dit encore Laïdi : « *l'exclusion est identitairement déstructurante alors que l'exploitation était identitairement structurante* »¹⁴. C'est que l'exploitation est un conflit au sens de Coser : c'est une « trans-action », un échange social où l'enjeu (la valeur ajoutée produite au sein de la société) fait bien l'objet d'une rivalité entre des groupes sociaux. L'exclusion, de son côté, est un conflit « par défaut » : les exclus ne sont pas « dépouillés », ils sont seulement « inutiles » dans le contexte des transformations du capitalisme. Ils ne peuvent reprocher au capital ce qu'il fait (les priver d'une partie de la valeur produite par leur travail) mais seulement ce dont il s'abstient (mettre ce travail en

¹¹ Laïdi Z., op. cit. p. 153. La simultanéité dans le brouillage de ces deux « antagonisme intégrateur » peut au moins s'expliquer des deux manières. D'une part, l'effondrement de la société soviétique vient certainement en partie de son incapacité à « digérer » la révolution de l'informatique, qui a produit, dans le monde occidental le « capitalisme de la connaissance ». D'autre part, la disparition du bloc « communiste », loin de produire un renouveau de la pensée social-démocrate, comme les plus optimistes l'avaient espéré, a jusqu'ici plutôt entraîné, selon les termes mêmes de Laïdi, « *la répudiation du socialisme, qui renvoyait à l'idée de distribution* » (op. cit., p. 95.)

¹² Huntington, S. *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000 [1996]

¹³ En même temps, bien sûr, pour éviter tout angélisme, qu'il s'agit de retrouver aussi un usage pour un appareil militaire, essentiellement américain, devenu soudainement surdimensionné.

¹⁴ Laïdi Z., op. cit. p. 157. L'interprétation donnée ici de cet extrait n'est pas explicitement proposée par l'auteur.

valeur au sein de la production). Dans l'exclusion¹⁵, il n'y a plus d'objet commun au conflit, ni vraiment de normes communes et le conflit se dégrade en « hostilité », qui peut d'ailleurs être réfractée vers des objets très divers : les immigrés, les jeunes, les « privilégiés » (les *insiders*, ceux qui ont la « chance » d'être exploités), etc. On rejoint ici un constat qui a été fait déjà par les sociologues de l'exclusion comme Robert Castel, par exemple. La dilution du conflit social central (ou, à tout le moins, la diminution de sa lisibilité) produit bien de l'anomie et non de l'apaisement.

Il y a un dernier point qui fait du conflit, selon Coser, un mode incontournable de relation sociale : l'expression du conflit est souvent une condition de son contrôle. Le raisonnement est essentiellement le suivant : le conflit implique toujours une ressource spécifique, qui est le pouvoir. Or, il n'existe pas « d'unité de compte » du pouvoir au même titre qu'il existe une monnaie permettant d'évaluer la richesse. Il en résulte que « (...) *en dehors d'un exercice effectif, seuls certains types de pouvoir peuvent être mesurés avec un quelconque degré de précision* ». Et dès lors, « *vu que le pouvoir ne peut souvent être apprécié que par son usage effectif, un arrangement ne peut souvent être atteint que lorsque les adversaires ont mesuré leur force respective à travers le conflit* »¹⁶. L'argument peut paraître paradoxal puisqu'il semble dire que le conflit ne peut être évité qu'en s'exerçant. Mais il prend toute sa force dès lors qu'on envisage le conflit non sous la forme apocalyptique du désir mutuel d'anéantissement mais comme mode de relation sociale récurrent. La position de Coser est particulièrement pertinente s'agissant des conflits du travail classiques : les adversaires se tâtent à travers l'exercice de leur pouvoir (la grève, le lock-out). C'est la mise en œuvre du conflit à une échelle contrôlée qui permet à chacun de mesurer l'état réel du rapport de forces. Il s'agit de se ménager une issue une fois le conflit déclenché. Dans un autre registre, c'est ce que n'a pas su faire Saddam Hussein lors de la première guerre du Golfe : une fois le rapport de force établi (la « communauté internationale » n'entérinerait pas l'annexion du Koweït), il fallait pouvoir trouver un moyen de reculer à un coût raisonnable. Une des conditions pour que le conflit puisse être producteur d'ordre social est donc qu'il soit encadré par des arrangements institutionnels : dans ce cadre, on peut assez aisément accepter la conclusion de Coser : « *Le conflit, plutôt que d'être destructeur et dissociant, peut au contraire constituer le moyen de maintenir un certain équilibre et dès lors conserver la société comme une préoccupation continue* »¹⁷.

2. Penser le conflit : deux hypothèses.

Ce très sommaire aperçu montre que la sociologie et la science politique ne manquent pas de ressources pour penser la centralité du conflit dans la production du lien social. En même temps, on ne peut que remarquer à quel point, dans le discours politique et institutionnel, l'idée du « conflit social » semble aujourd'hui comme progressivement frappée « d'obscénité ». Seule l'analyse empirique peut bien sûr établir jusqu'où et de quelle manière le langage politique a évolué, tant dans son versant institutionnel que dans son versant « critique ». Il n'en reste pas moins que l'impression première est que l'accent s'est déplacé : la société qui était surtout analysée comme lieu de conflictualité sociale dans les années 60 est aujourd'hui de plus en plus décrite comme processus de construction d'un consensus. Un des

¹⁵ Qui cohabite, évidemment, avec l'exploitation pour la force de travail occupée.

¹⁶ Coser L., op. cit. p. 135. A nouveau on sera frappé par la similitude avec la position de Luc Boltanski pour qui « ce dont les gens sont capables » ne peut se mesurer que dans « l'épreuve », c'est-à-dire « en acte » Voir Boltanski L., *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990.

¹⁷ Coser L. op. cit. p. 137.

indices de ce retournement est l'affaiblissement de la sociologie du conflit¹⁸ et le retour en force de philosophes politiques qui ont écrit *avant* la question sociale : Tocqueville en étant un exemple particulièrement évident.

Sans envisager la multitude des facteurs susceptibles d'expliquer cette évolution, on se limitera ici à deux hypothèses en particulier qui, ensemble, peuvent contribuer à rendre compte de la difficulté qu'il y a à perpétuer aujourd'hui la sociologie du conflit social sous la forme développée par la sociologie « critique » dans le troisième quart du 20^{ème} siècle. La première de ces hypothèses a trait aux transformations sociales de la domination et la seconde aux limites mêmes de la sociologie critique.

Le « déplacement » du capitalisme

Le concept de « déplacement » est proposé par Luc Boltanski et Eve Chiapello pour rendre compte d'un effet des transformations récentes du capitalisme¹⁹ : une évolution des dispositifs productifs qui les rend assez largement « illisibles » du point de vue de la critique. De ce point de vue, le « capitalisme cognitif », qui s'appuie tendanciellement sur une force de travail plus qualifiée, plus autonome dans ses dispositifs et sur un encadrement allégé a partiellement désarmé la critique sociale classique par l'ambiguïté de son évolution. D'un côté, il est vécu par les travailleurs comme profondément angoissant par l'insécurité constante qu'il génère : le poids du contrôle est progressivement déplacé de la hiérarchie taylorienne rigide vers la pression directe de la clientèle. Le salarié d'aujourd'hui est moins qu'hier sous le contrôle d'un supérieur hiérarchique et davantage sous celui du « client ». Il doit se plier davantage à une demande inconstante et fluide et moins à une institution structurée. Il doit accepter des formes de contrat de travail moins protectrices parce qu'indexées sur les « projets » (à durée limitée) de l'entreprise et les réactions de sa clientèle. Il est, beaucoup plus ouvertement que par le passé, mis en concurrence directe avec les autres salariés et l'autorité qui pourrait arbitrer tend à se dérober. En même temps, cette forme nouvelle d'insécurisation est vécue par une partie des salariés comme génératrice de diversité des tâches, d'autonomie dans le travail et d'ouverture des opportunités, toutes qualités dont l'absence avait contribué largement à délégitimer le taylorisme²⁰ et avait été dénoncée par les révoltes de la jeunesse dans les années 60. La nouvelle organisation productive est, pour une partie des salariés, génératrice d'émancipation en même temps que d'insécurité et, en définitive, probablement très peu des salariés d'aujourd'hui, bien que subissant parfois lourdement cette nouvelle fragilisation, seraient prêts, pour la réduire, à payer le prix d'un retour à l'organisation taylorienne du travail²¹.

Ce modèle – qui ne concerne bien sûr qu'une partie de la force de travail, mais qui est probablement amené à se développer – rend bien compte d'un aspect aujourd'hui émergent des formes de domination sociale dans les sociétés « post-industrielles » : elles se constituent de plus en plus dans *l'immanence* et non dans la *transcendance*²². La domination « démocratique » au sens de « contribution volontaire des dominés à leur propre domination »

¹⁸ Du moins dans son versant marxiste. Il faudrait certainement être plus nuancé autour du versant wébérien.

¹⁹ Boltanski L., et Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, nrf, 1999.

²⁰ L'organisation bureaucratique taylorienne à ses débuts fut judicieusement qualifiée par Weber de « cage de fer ».

²¹ Malgré que la multiplication des « fenêtres d'opportunité » favorise beaucoup plus qu'avant les mieux dotés aux détriments des plus fragiles. Sur les dégâts que peut produire le « nouveau » capitalisme dans l'ordre psychologique, voir en particulier : Sennett R., *Le travail sans qualité*, Paris, Albin Michel, 2000

²² Aspect qui est constamment relevé par Negri et Hardt dans leur ouvrage controversé mais intellectuellement décapant. Voir Negri A., Hardt M., *Empire*, Paris, 10/18, coll. « fait et cause », 2000.

a toujours été présente dans le capitalisme, certes, mais c'est un aspect qui tend à s'accroître avec le capitalisme de la connaissance. Dans l'ordre interne des sociétés, comme on l'a déjà souligné plus haut, la condition aujourd'hui largement jugée la plus aliénante n'est plus d'être exploité, c'est *de ne pas être exploité* : autrement dit d'être rejeté de la production parce que jugé inutile²³. C'est autour de ce constat – formulé autrement, bien sûr – que s'organise aujourd'hui le discours des concepteurs de politiques d'emploi, des travailleurs sociaux chargés de « convertir » les moins qualifiés et, en définitive, le discours des sujets eux-mêmes de ces politiques, pour qui la « reconnaissance » procurée par l'emploi est vue de plus en plus comme la base fondamentale de la « dignité personnelle ».

Dans l'ordre international, le sociologue allemand Ulrich Beck ne dit pas autre chose lorsqu'il parle du « pouvoir d'exit » du capital multinational : « *Il n'y a qu'une chose pire qu'être envahi par les multinationales : c'est de ne pas être envahi par les multinationales*²⁴ ». Dans l'organisation de plus en plus mondialisée du capitalisme, la concurrence entre les territoires suffit à asseoir le pouvoir des agents économiques globalisés (en tout premier lieu, les acteurs financiers), de même que, dans l'ordre interne des sociétés, la concurrence entre les salariés suffit à asseoir le pouvoir des entreprises. On assiste ainsi à la montée de ce que l'on pourrait appeler un pouvoir « sans autorité », un pouvoir par défaut, un pouvoir qui n'a à faire face à aucune épreuve de légitimation, fût-elle sommaire, parce qu'il n'est pas « incarné », voire n'est pas même pensé comme pouvoir. Le pouvoir du capital est de plus en plus un pouvoir *de ne pas faire* : « *à tout moment, en tout lieu, ne pas faire quelque chose, ne pas investir, sans avoir à se justifier vis-à-vis de l'opinion publique, tel est le principal levier de pouvoir de l'économie mondiale*²⁵ ». La domination – et le conflit social – devient difficile à penser puisqu'elle se présente, au moins facialement, non comme un pouvoir de contrainte, mais comme un pouvoir d'abstention. Ce sont les acteurs dominés qui, « spontanément », réclament l'intervention du capital et donc tendent eux-mêmes le ressort de la domination.

Certes, on peut toujours faire valoir que la composante « démocratique » du pouvoir capitaliste a été perçue comme telle dès le début, par Marx, notamment²⁶. Mais, comme l'avait déjà pressenti Gramsci, elle était destinée à prendre de plus en plus de place dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Car ce que le « capitalisme de la connaissance » évite et fragilise progressivement, ce sont les aspects *institutionnels* donc non marchands de l'organisation de la production et de l'organisation sociale en générale : la hiérarchie et l'OST dans l'entreprise ; l'Etat (au sens large), la religion, la famille dans la société. Ces

²³ Pour la liaison entre exclusion et capitalisme de la connaissance, voir le lumineux petit livre de Daniel Cohen : Cohen D., *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Paris, Flammarion, 1997. Il y décrit très bien comment l'organisation de la production autour du savoir et en particulier du savoir informatique, favorise les « appariements sélectifs », c'est-à-dire l'association des mieux dotés entre eux. Le taylorisme, à l'inverse, avait permis en réduisant le savoir ouvrier à des gestes à portée de tous, à produire une logique d'association mutuellement favorable entre ingénieurs et ouvriers peu qualifiés. C'est cette logique que défait le « capitalisme de la connaissance ».

²⁴ Beck U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, Coll. « Champs », 2003, p 119.

²⁵ Beck U., op. cit. p. 120

²⁶ Marx insistait sur le fait que, dans le mode de production capitaliste, l'instance économique n'était pas seulement « déterminante en dernière instance » comme dans tous les modes de production, mais aussi « dominante » : c'est-à-dire qu'elle assurait en première ligne le rôle de reproduction du système, l'idéologie et le juridico-politique n'intervenant qu'en deuxième lieu. En effet, ajoutait-il, dès lors que les travailleurs sont « libérés » de la possession de leur outil de travail, le seul impératif économique leur impose de « s'engager » dans la production capitaliste. Ils n'ont pas, comme les esclaves ou les serfs, l'alternative de se révolter : car se révolteraient-ils, encore leur faudrait-il réorganiser l'appareil de production pour survivre. Dès lors, on peut dire que déjà pour Marx, spontanément, les travailleurs « veulent » l'exploitation.

aspects institutionnels²⁷ étaient extrêmement présents dans l'équilibre social issu de la seconde guerre mondiale. Ils ont certainement aidé à structurer le conflit social. Le mouvement ouvrier s'est d'ailleurs largement intégré lui-même à cet ensemble d'institutions²⁸. L'émergence d'un capitalisme progressivement « désinstitutionnalisé » contribue à construire un « pouvoir par défaut », une forme de domination immanente à laquelle tous les acteurs, dominants comme dominés, contribuent à la mesure de la part (très variable) d'emprise qu'ils ont sur le monde. A nouveau, ce type de pouvoir est très bien décrit par Beck, qui du même coup, fait voir comment le conflit social devient pratiquement « impensable » : « *Les dominants comme les dominés intègrent et exerce le pouvoir par le biais de pratiques discursives quotidiennes. Etant intégré à l'identité des individus, il est invisible et évident*²⁹ ».

L'idée que « l'immanentisation » croissante de la domination rend le conflit social difficile à penser faute d'un adversaire aisément identifiable est certainement le noyau commun à des sociologues ou philosophes aussi différents que Negri et Hardt, Boltanski et Chiapello, Beck, Bauman, Giddens ou Sennett, pour ne citer qu'eux. Or cette « immanentisation », qui signifie bien, d'une certaine façon, « démocratisation » de la domination, est un phénomène qui se produit à toutes les échelles : depuis l'échelle micro (relations interpersonnelles) jusqu'à l'échelle la plus macro (capitalisme mondialisé) en passant par tous les niveaux du méso (organisation d'une entreprise, organisation d'un territoire urbain ou national). A toutes les échelles des conflits se produisent, mais ils sont de plus en plus difficiles à indexer sur un conflit social majeur et structurant, comme l'a été le conflit capital/travail durant plus d'un siècle. A l'inverse, le poids de la contrainte « systémique » (la compétition généralisée) incite les représentants des dominés (politiques, syndicalistes...), souvent sous la pression de leur mandants, à jouer la « solidarité territoriale » par-delà les conflits sociaux toujours latents. On rassemblera donc les « forces vives » pour positionner le territoire dans la compétition globale. Ce mécanisme se reproduit à toutes les échelles et désamorce les possibilités de rendre le conflit social visible au sein des régions, des communautés urbaines, des entreprises et même des institutions comme peuvent l'être les écoles ou les universités : le discours « naturel » est celui qui positionne les mandants dans la compétition avec les groupes similaires, non celui qui fait voir les inégalités ou la domination au sein de chaque groupe. Le discours élitiste est aussi obligé pour le Recteur d'Université que le discours de « l'union des forces vives » pour le permanent syndical ou le ministre social-démocrate. Le capitalisme de la connaissance légitime naturellement le langage de la compétition généralisée au détriment du langage du conflit collectif, et ce, à toutes les échelles de la société³⁰.

Les limites de la critique de la domination.

A côté de l'hypothèse du « déplacement » du capitalisme, on peut aussi penser que les limites intrinsèques d'un certain discours sociologique à vocation critique contribuent à délégitimer la sociologie du conflit et, du même coup, à rendre moins visible le conflit social.

²⁷ Ce que Anthony Giddens appelle « la tradition dans la modernité ». Voir Beck U., Giddens A., Lash S., *Reflexive modernization*, London, Polity Press, 1995.

²⁸ A l'excès sans doute et c'est certainement une des difficultés aujourd'hui du monde syndical.

²⁹ Beck U., op. cit., p 125. Beck attribue cette conception à Foucault.

³⁰ Ceci dit, bien sûr, sans préjudice des autres transformations qui ont affecté le capitalisme et, par exemple, l'intégration progressive du management à l'actionnariat, qui a été le levier par lequel les actionnaires ont « repris le pouvoir » (si tant est qu'ils l'aient jamais perdu).

La sociologie critique dans la tradition marxiste ou bourdieusienne, notamment, est aujourd'hui elle-même fort contestée à la fois pour des raisons ontologiques (sa conception de l'acteur social comme toujours manipulé) et pour des raisons épistémiques (sa conception du sociologue comme disposant d'un savoir « de surplomb » par rapport aux acteurs – c'est-à-dire capable en quelque sorte de parler depuis un « dehors » du social). On ne reviendra pas sur ces critiques, certainement en partie fondées, mais qui demanderaient une longue discussion³¹. Peut-être y a-t-il un point qui a été moins vu par les sociologues eux-mêmes parce qu'il les concerne moins directement : c'est la difficulté qu'il y a à tirer de la sociologie critique un ressort pour l'action. En effet, le postulat selon lequel nous sommes tous déterminés par notre habitus et par les champs dans lesquels celui-ci se met en œuvre finit très vite en une sociologie du soupçon : toutes les valeurs au nom desquels il serait possible d'agir peuvent être « dévoilées » comme une forme idéologique destinée à masquer (et du même coup à reproduire) la domination. Or, la critique du dévoilement a ceci de particulier qu'elle n'a pas de point d'arrêt naturel : tout, y compris les motifs a priori les plus insoupçonnables peut faire l'objet d'un tel « dévoilement » pour laisser en définitive un monde dans lequel *toute valeur morale* sera « décryptée » en termes idéologiques et donc, ipso facto, *tout engagement* sera disqualifié comme consciemment ou inconsciemment stratégique.

Cette configuration de la sociologie du dévoilement peut expliquer pourquoi, malgré son potentiel critique tout à fait extraordinaire sur le plan descriptif, elle est peu utile aux acteurs : dès que ceux-ci se mettent à agir, il leur faut pouvoir s'appuyer sur des prémisses qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un tel dévoilement. Comme le disent à nouveau très bien Boltanski et Chiapello, « *Si la justice est un leurre, à quoi bon critiquer ?* »³². La même idée est très clairement exprimée par Jacques Bouveresse : « *Lorsque des intellectuels qui passent pour des démocrates convaincus proclament ouvertement que la seule réalité que l'on puisse constater et avec laquelle on puisse compter est celle du pouvoir et de la domination, que peut-on encore objecter à ceux qui décident de jeter définitivement le masque ?* »³³. À côté des difficultés ontologiques et épistémiques, on peut donc se demander si la sociologie critique ne présente pas une difficulté fondamentalement pratique : dans le processus de déconstruction, elle déconstruit aussi le point d'appui normatif de ceux qui voudraient agir³⁴. La sociologie critique peut donc servir à décoder le conflit social mais elle a bien plus de mal à fournir des atouts pour s'y orienter.

Cette deuxième hypothèse mériterait elle aussi d'être creusée car il n'est pas exclu que la domination de la « sociologie du soupçon » pendant un quart de siècle, ait fini par laisser non seulement une grande partie des acteurs « ordinaires », qui n'y trouvent pas un moyen efficace de penser le conflit social, mais aussi une partie des sociologues qui ne peuvent manquer de relever la contradiction intrinsèque entre la « posture » critique et la déconstruction systématique de tous les points d'appui normatifs possibles susceptibles de justifier cette posture même. Le regain de faveur des théories normatives au sein même de la sociologie (Habermas, Rawls, Walzer, Honneth, Rorty...) trouve sans doute une partie de son explication dans les limites de la sociologie critique elle-même.

³¹ La critique de Bourdieu est implicite dans tous les travaux de Luc Boltanski, et notamment dans le texte fondateur écrit avec Laurent Thévenot : Boltanski L., et Thévenot L., *De la justification*. Paris, nrf, coll. « essais », 1991. Pour un regard plus nuancé voir Corcuff Ph. *Bourdieu autrement* [référence à compléter](#).

³² Boltanski L., et Chiapello E., op. cit. p. 70. Boltanski, à nouveau, a bien montré comment ces logiques du dévoilement et du soupçon ne sont pas l'apanage du sociologue mais font partie de la pratique quotidienne de la critique par les acteurs eux-mêmes.

³³ Bouveresse, J., « La vengeance de Spengler », *Le temps de la réflexion*, IV, Paris, Gallimard, 1983.

³⁴ Sauf à limiter son action au « refus radical » du monde.

Il reste à voir si la sociologie dite « pragmatique » qui se présente un peu comme un « contre-feu » trouvera, comme le souhaitent certains de ses promoteurs, la capacité à se situer à égale distance d'un certain nihilisme de la sociologie critique et d'un certain irénisme de la philosophie politique pour proposer une lecture du conflit social qui fasse une place à la fois aux arguments moraux et aux réalités de la domination : « *Pour donner à la critique la place qui lui revient dans le monde social, il faut renoncer à rabattre la justice sur la force ou à se laisser aveugler par l'existence de la justice au point d'ignorer les rapports de force* »³⁵.

Références

BECK U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, Coll. « Champs », 2003

BECK U., GIDDENS A., LASH S., *Reflexive modernization*, London, Polity Press, 1995.

BOLTANSKI L., *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990

BOLTANSKI L & THEVENOT L., *De la justification*. Paris, nrf, 1991.

BOLTANSKI L., et CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, nrf, 1999

BOUVERESSE J., « La vengeance de Spengler », *Le temps de la réflexion*, IV, Paris, Gallimard, 1983

COHEN D., *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Paris, Flammarion, 1997

CORCUFF Ph. *Bourdieu autrement* **référence à compléter**

COSER L., *The functions of Social Conflict*, New York, The Free Press, 1956

HUNTINGTON, S. *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000 [1996]

LAÏDI Z., *Un monde privé de sens*, Paris, Hachette, Coll. « Pluriel », 2001 [1994].

NEGRI A & HARDT M., *Empire*, Paris, 10/18, coll. « fait et cause », 2000

SENNETT R., *Le travail sans qualité*, Paris, Albin Michel, 2000

SIMMEL G., *Conflict*, New York, The Free Press, 1955.

WALZER M., *Guerres justes et injustes*, Paris, Folio, coll. « Essais », 2006 [1977]

³⁵ Boltanski L., et Chiapello E., op. cit. p. 69.